

Informations pour les parents

Coronavirus (SARS-CoV2, COVID-19)

Ici : Fermeture des écoles à partir de lundi 16 mars 2020
Décision du Conseil des Ministres de la Sarre de ce jour

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez appris dans la presse, toutes les écoles de la Sarre, y compris la garde des élèves assurée l'après-midi, seront fermées à partir de lundi. Ceci s'applique également aux écoles maternelles. Les stages en entreprise, tout autre stage et événement scolaire sont également suspendus. Pendant cette période, les apprentis des écoles professionnelles de la Sarre travaillent dans leur entreprise.

Je vous transmets cette information maintenant seulement, car cette mesure vient d'être décidée par le Conseil des Ministres ce matin-même à 8 heures. Même les collaboratrices et collaborateurs n'en ont pas été informés, car la décision a dû être prise très rapidement. La santé de tous a présidé à cette décision. L'interruption des chaînes de contamination dans les zones regroupant de nombreuses personnes a été jugée d'une absolue nécessité. Il s'agit d'une mesure préventive qui n'est pas dictée par un contrôle positif au virus des membres de la communauté scolaire dans de nombreuses écoles.

Ce courrier a pour unique objectif de vous donner les premières informations essentielles. Des informations détaillées suivront. Compte tenu du délai très bref, les collaboratrices et collaborateurs du Ministère de l'Éducation et de la Culture ne peuvent pas encore proposer de lignes d'action globales. J'espère que vous le comprendrez. Cependant, vous pouvez être certains que nous trouverons progressivement une réponse à toutes les questions d'ordre scolaire.

En premier lieu, je vous saurais gré de remettre aujourd'hui aux élèves tous les manuels scolaires et tout le matériel scolaire se trouvant le cas échéant à l'école. Veuillez remettre aux élèves une copie de ce courrier par l'intermédiaire du bulletin d'information.

La fermeture des écoles signifie que les cours n'auront plus lieu à partir de lundi et qu'aucune garde ne sera assurée dans les bâtiments scolaires.

L'objectif de la mesure consistant à éviter toute chaîne de contamination, aucun service de garde d'enfants ne sera proposé.

Les enseignants de votre école restent en service. Il convient d'assurer les missions essentielles de service public.

Il est demandé aux enseignants, dans la mesure du possible, de transmettre des cours à leurs élèves sans contact personnel. À cet égard, le Ministère de l'Éducation et de la Culture donnera ultérieurement de plus amples informations.

Il n'est pas nécessaire que les enseignants soient présents dans les bâtiments scolaires. Toutefois, un membre de la direction doit être présent et joignable dans les bâtiments scolaires aux horaires habituels.

Je vous demande d'organiser lundi une réunion afin d'informer toutes les personnes concernées des principes formulés dans ce courrier, de chercher des solutions et de préparer leur mise en œuvre. Les conférences qui s'imposent, notamment les délibérés sur les notes, peuvent et doivent avoir lieu au sein des bâtiments scolaires. Conformément aux mesures édictées, il convient de réduire au minimum le nombre de participants.

Il en va différemment des écoles auxquelles s'appliquent des mesures de quarantaine à l'initiative des autorités sanitaires.

Le Ministère de l'Éducation et de la Culture vous demande de poursuivre la préparation des examens centraux de fin de scolarité. Les dates d'examen ne sont pas repoussées. De plus amples directives sur les modalités d'organisation des épreuves partielles, notamment des épreuves prévues avant les vacances de Pâques, suivront.

J'ai parfaitement conscience que les directrices et directeurs d'établissements scolaires sont confrontés à d'énormes défis. Compte tenu de notre souci commun de ne pas laisser les élèves seuls face à cette situation problématique, nos efforts combinés sont justifiés.

Pour toute question urgente, veuillez vous adresser à l'inspection scolaire compétente.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.
Pour ordre

signé Bernhard Bone

Bernhard Bone
Directeur du service
Établissements d'enseignement général

signé Dr Michael Franz

Dr Michael Franz
Directeur du service
Établissements d'enseignement
professionnel